

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**Produit: ACATIS IfK Value Renten - Catégorie de parts B (CHF)**

**Initiateur: ACATIS Investment-KVG**

Le fonds est géré par ACATIS Investment Kapitalverwaltungsgesellschaft mbH (ci-après également l'« initiateur » ou la « société »).

WKN / ISIN du produit: A1CS5A / DE000A1CS5A9

<https://www.acatis.de/>

Appelez le +49 69 97 58 37 77 pour de plus amples informations

La Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) est chargée de la surveillance d'ACATIS Investment Kapitalverwaltungsgesellschaft mbH (la „Société“) en ce qui concerne la présente fiche d'information de base.

Le produit est autorisé en Allemagne.

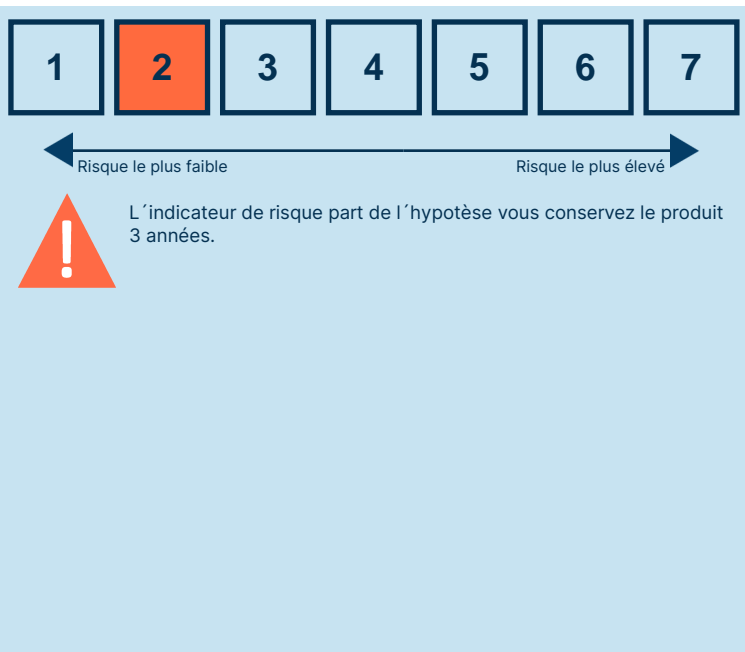
Date de production du document d'informations clés: 16/04/2026

## En quoi consiste ce produit?

<b>Type</b>	Le produit (ci-après également le "Fonds") est un OPCVM établi en Allemagne.
<b>Durée</b>	Le fonds a été créé pour une durée indéterminée. La société est en droit de résilier la gestion du fonds par voie de publication d'un avis dans le Journal officiel fédéral (Bundesanzeiger) ainsi que dans les rapports annuels ou semestriels. En ce qui concerne les possibilités de restitution et leur fréquence, veuillez vous reporter à la section « Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée? ».
<b>Objectifs</b>	Le fonds est géré activement. L'objectif de placement visé par le fonds consiste à obtenir une performance raisonnable mais récurrente. Pour y parvenir, le fonds sera composé d'au moins 2/3 de titres de dette ou de créance. Ceux-ci seront sélectionnés en se fondant sur l'analyse traditionnelle des obligations. En outre, le fonds investira dans des obligations sous-évaluées en appliquant ainsi le principe basé sur la valeur (Value principle). La performance boursière historique absolue d'une obligation ne doit pas intervenir dans la décision d'investissement. La présélection des obligations s'effectue par filtrage et triage des émissions faisant partie de l'univers obligataire. Pour étoffer son portefeuille, le fonds peut investir dans des actions et autres produits assimilés à des actions jusqu'à concurrence du tiers au maximum de son actif. Le fonds peut s'engager dans des opérations ayant pour objet des produits dérivés dans un but de couverture de positions d'actif ou pour tâcher d'obtenir une plus-value plus élevée. L'indice de référence suivi par le fonds est le: 100% JPM GBI Global TR (CHF). L'indice de référence est défini pour le fonds par le initiateur et peut être modifié, le cas échéant. Toutefois, le fonds ne vise pas à reproduire son indice de référence. Le gestionnaire du portefeuille peut investir à son entière discrétion dans des titres ou secteurs qui ne sont pas couverts par l'indice de référence afin de saisir des opportunités de placement spécifiques. La stratégie d'investissement limite le degré de déviation du portefeuille-titres par rapport à l'indice de référence. Cet écart peut être important. Les revenus du fonds (le cas échéant de cette catégorie de parts) sont distribués, des distributions intermédiaires sont possibles. Hauck Aufhäuser Lampe Privatbank AG est la banque dépositaire du fonds. Le prospectus de vente* et les rapports actuels* peuvent être demandés gratuitement auprès d'ACATIS Investment Kapitalverwaltungsgesellschaft mbH, mainBuilding - Taunusanlage 18, 60325 Francfort-sur-le-Main. Vous trouverez les prix actuels des parts ainsi que des informations complémentaires sur le fonds et le cas échéant sur les autres catégories de parts du fonds sur notre site internet à l'adresse <a href="https://acatis.de">https://acatis.de</a> . (*Disponible en anglais et en allemand.)
<b>Investisseurs de détail visés</b>	Le fonds est conçu pour des investisseurs qui ont déjà acquis une certaine expérience des marchés financiers. L'investisseur doit être prêt et en mesure de supporter des fluctuations de la valeur des parts et, le cas échéant, une perte importante de capital. Cette évaluation de l'initiateur ne constitue pas un conseil en investissement, mais vise à donner à l'investisseur une première indication sur l'adéquation du fonds avec son expérience en matière d'investissement, sa tolérance au risque et son horizon de placement.

# Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

## Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, modéré et favorable montrés sont des illustrations utilisant la pire performance, la performance moyenne et la meilleure performance du fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 3 Années

Exemple d'investissement: 10 000 CHF

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 450 CHF	7 780 CHF
	Rendement annuel moyen	-25,53%	-8,04%
<b>Défavorable</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 190 CHF	8 390 CHF
	Rendement annuel moyen	-18,10%	-5,68%
<b>Intermédiaire</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 130 CHF	9 800 CHF
	Rendement annuel moyen	1,32%	-0,66%
<b>Favorable</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 130 CHF	12 050 CHF
	Rendement annuel moyen	11,27%	6,40%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, (selon le cas) mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur/ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. De plus, ils ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également avoir une incidence sur le montant obtenu au final. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario pessimiste correspond à un placement entre 12/2019 et 12/2022. Le scénario moyen correspond à un placement entre 02/2018 et 02/2021. Le scénario optimiste a été obtenu en investissant entre 10/2022 et 10/2025.

## Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

La défaillance de l'initiateur n'a pas de conséquences directes sur vos gains, car la réglementation prévoit qu'en cas d'insolvabilité de l'initiateur, le fonds n'entre pas dans la masse de la faillite, mais est maintenu de manière autonome.

## Que va me coûter cet investissement?

La personne qui vous vend ce produit ou vous conseille à son sujet peut vous facturer d'autres frais. Si c'est le cas, cette personne vous communiquera ces coûts (y compris gratuitement sur papier) et vous expliquera comment ces coûts affecteront votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé:

- Au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
<b>Coûts totaux</b>	414 CHF	645 CHF
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	4,1%	2,2%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,5% % avant déduction des coûts et de -0,7% % après cette déduction.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	3,0% (actuellement 1,0%) du montant que vous payez à l'entrée de ce placement. Le montant indiqué est le maximum, il peut être inférieur dans certains cas. Le montant qui vous est réellement applicable peut être obtenu auprès du distributeur des parts du fonds.	Jusqu'à 300 CHF
<b>Coûts de sortie</b>	0,0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé. Le montant indiqué est le maximum, il peut être inférieur dans certains cas. Le montant qui vous est réellement applicable peut être obtenu auprès du distributeur des parts du fonds.	0 CHF
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	1,1% de la valeur de votre investissement par an. Les frais indiqués ont été encourus au cours du dernier exercice du fonds, qui s'est terminé le 30/09/2025. Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre.	107 CHF
<b>Les frais de transaction</b>	0,1% % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	8 CHF
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Commission de performance : jusqu'à 15% des rendements générés par le fonds au-delà de la valeur de référence (Euro Short-Term Rate (€STR) + 2,085%), au cours de la période comptable, à condition que le précédent record de la valeur liquidative à la fin des cinq périodes comptables précédentes soit également dépassé. Le montant réel dépendra de l'évolution de votre investissement. L'estimation des frais cumulés ci-dessus inclut la moyenne des cinq dernières années.	0 CHF

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, (selon le cas) mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur/ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. De plus, ils ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également avoir une incidence sur le montant obtenu au final. En raison de contraintes légales, nous sommes tenus d'indiquer les pourcentages avec une seule décimale.

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

### Période de détention recommandée: 3 Années

Le fonds convient aux investisseurs possédant un horizon d'investissement à moyen et à long terme. Aucune durée minimale de conservation n'est spécifiée pour ce produit. La période de détention recommandée est basée soit sur des données historiques, soit sur une estimation, par le initiateur, de la variation moyenne de la valeur de l'action à laquelle on peut s'attendre pour ce produit. Si, en tant qu'investisseur, vous avez un horizon d'investissement plus court, vous courrez un risque plus élevé, en moyenne, que votre demande de rachat intervienne à un moment où la valeur de la part du produit est plus faible qu'au moment de votre investissement. Les demandes de rachat n'entraînent pas de frais ou commissions. Vous pouvez en principe effectuer une demande de rachat chaque jour de bourse. La société peut suspendre l'émission et le rachat de parts si des circonstances exceptionnelles le rendent nécessaire, dans l'intérêt des investisseurs. Afin de gérer les risques de liquidité, la société peut limiter le rachat de parts lorsque les demandes de rachat des investisseurs atteignent un seuil prédéfini à partir duquel ces demandes ne peuvent plus être satisfaites, dans l'intérêt de l'ensemble des investisseurs. Elle peut en outre prolonger le délai de rachat des parts. Pour plus de détails, veuillez consulter le Prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Pour toute question ou réclamation, veuillez d'abord contacter votre conseiller ou l'intermédiaire qui vous a vendu ce produit. Les plaintes des investisseurs peuvent également être adressées par écrit à ACATIS Investment Kapitalverwaltungsgesellschaft mbH, Beschwerdestelle, Taunusanlage 18, 60325 Frankfurt am Main ou par e-mail à l'adresse: [beschwerde@acatis.de](mailto:beschwerde@acatis.de). Les autres détails du processus de réclamation sont disponibles sur le site Internet suivant : <https://www.acatis.de/ueberuns/pflichtveroeffentlichungen>.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez des informations sur les performances passées des 10 années précédentes ainsi qu'un calcul des scénarios de performance passés actualisé chaque mois sur notre site Internet à l'adresse [www.acatis.de](http://www.acatis.de) sous le secteur des fonds d'investissement. Le fonds est soumis à loi allemande régissant les impôts sur les investissements. Cela peut avoir un impact sur la façon dont vous serez imposé en rapport avec vos revenus provenant du fonds. Des informations sur le système de rémunération actuel de l'initiateur sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse <https://www.acatis.de>. JPM GBI Global® est une marque déposée de JPMorgan Chase & Co et Euro Short-Term Rate (€STR)® est une marque déposée de Banque centrale européenne.